

de la manière dont les affaires des Sauvages ont été administrées durant les deux, trois ou quatre dernières années. Les honorables députés, qui viennent du Nord-Ouest, et qui peuvent parler avec connaissance de cause, peuvent dire que l'administration des affaires des Sauvages, dans le Nord-Ouest, a été prudente, humaine et ferme. Quand des plaintes ont été portées, c'est parce que la fermeté ne convenait pas aux paresseux, aux indolents Sauvages, soulevés par des personnes intéressées, qui préfèrent la confusion à l'ordre et la paix. Durant les troubles du Nord-Ouest, M. l'Orateur il n'y avait pas de mécontents parmi les Sauvages. Je n'ai aucune hésitation à dire qu'il n'y en avait pas. Ils furent cajolés par ceux qui prirent les armes pour diverses raisons, qu'il est inutile d'expliquer maintenant. On essaya alors de leur inspirer leur ancien goût guerrier. La guerre, la chasse est la jouissance de l'homme à peau rouge. Les jeunes gens à peau rouge sont excités par le récit d'histoires de leurs pères et grands-pères. Les vieux guerriers comptent le nombre des chevelures scalpées par eux, et traitent de femmes les jeunes gens d'aujourd'hui. Les tribus sauvages ne peuvent être contenues que par la générosité et la fermeté. Ces moyens ont réussi, et pas un coup de fusil n'eût été tiré par les Sauvages, par suite du mécontentement, s'ils avaient été laissés à eux-mêmes. Je m'abstiendrai d'entrer davantage dans le vif de ce sujet, parce qu'il n'est pas absolument lié aux questions qui sont devant le comité ce soir. Que le gouvernement du Nord-Ouest ait été bon ou mauvais, nous devons voter ces crédits. Ce sont les annuités accordées par traité; ce sont des secours qui doivent être accordés aux Sauvages, et c'est pourquoi je n'en dirai pas davantage. Mais je le répète, si nous sommes favorisés de la présence de M. Cameron dans le parlement, l'année prochaine, car c'est un homme très capable, et j'ose dire que ce serait un appoint efficace dans les rangs de l'opposition, je n'ai aucun doute que cette question sera soulevée de nouveau. Tout ce que je puis dire, c'est que le département des affaires des Sauvages a été administré honnêtement, avec le désir sincère d'améliorer la condition des Sauvages. Je crois que le personnel des officiers, tant dans le département que sur les plaines du Nord-Ouest, est aussi efficace que celui d'aucun autre département. Si l'on considère le grand nombre de ces officiers, avec leurs différents tempéraments et la multiplicité de leurs devoirs, je crois qu'en somme, nous avons un corps d'employés dont nous pouvons être fiers. Dans l'administration des affaires des Sauvages il y a des hommes de diverses capacités; ils n'ont pas tous la même habileté, le même tact; mais je puis dire ceci: quand ces officiers reçoivent aucun rapport concernant les employés du Nord-Ouest, soit au sujet de leur mauvaise conduite, ou de leur disposition à ne pas faire leur devoir, ou de leur inhabileté — et avec les Sauvages un défaut de tact et d'habileté est tout aussi mauvais que si un officier commettait une faute réelle — nous les transférons dans quelqu'autre endroit, où ils peuvent être utiles, et s'ils ne peuvent être utiles, nous les destituons. Le résultat de cette règle, c'est que nous avons un personnel efficace, un bon corps d'officiers. Le comité sait, sans doute, que des erreurs peuvent être commises et de malheureuses erreurs. Un malentendu chez un Sauvage, ou dans une tribu, peut causer les plus sérieuses conséquences. C'est pourquoi nous prenons la plus grande peine à épurer notre personnel, en éliminant les hommes, qui, par défaut de tempérament, ou d'habileté, ne peuvent traiter avec les Sauvages. Je suis heureux de parler en présence des honorables représentants du Nord-Ouest, qui connaissent les Sauvages, et ce qu'a à faire le département des Sauvages. Je leur laisse, si le débat doit se continuer, le soin de justifier la conduite générale du département des Sauvages dans le Nord-Ouest.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Il y a un point que l'honorable ministre n'a pas touché, et auquel il aurait dû,

suivant moi, faire allusion. C'est ceci: Quand, l'année dernière, l'honorable député de Huron-Ouest (M. Cameron) a formulé sa série d'accusations contre le département de l'honorable premier ministre, ce dernier, à son retour à la Chambre, au meilleur de mon souvenir, déclara en Chambre qu'il se proposait de nommer une commission impartiale, devant laquelle M. Cameron serait invité à comparaître et à prouver ses dires. C'était, d'après moi, le moyen raisonnable de répondre aux accusations précises de M. Cameron. Le premier ministre n'a pas fait cela. Mais il a obligé son département, sur sa propre responsabilité, de publier une espèce de réponse à M. Cameron, sous forme de polémique. Nous ne pouvons accepter cette réponse donnée par les accusés, c'est-à-dire par le département sauvage, comme l'équivalent de la commission que voulait proposer l'honorable premier. Ceux qui connaissent M. Cameron savent très-bien qu'il aurait profité de cette commission, et qu'il serait comparu devant elle, quels que fussent les sacrifices personnels qu'il aurait été obligé de s'imposer, pour justifier autant qu'il l'aurait pu ses accusations. Devant une telle commission, qui aurait pu examiner au besoin des témoins sous serment, une enquête aurait pu être faite convenablement sur toutes ces accusations, et si, après la publication des témoignages, il était apparu que le département fût exempt de blâme, le premier ministre et son département auraient pu être exonérés loyalement; mais je ne crois pas qu'une simple réponse publiée par le département soit suffisante pour des accusations formulées par un honorable membre de cette Chambre. Ces accusations auraient dû être prises en considération par un comité de cette Chambre, ou soumises à une commission telle que celle que voulait nommer l'honorable premier ministre.

Je n'ai pas eu le temps d'examiner minutieusement ce pamphlet; mais une grande partie de son contenu me paraît être composée de fragments de lettres et de rapports, dont la Chambre n'est pas en possession, de documents, qui se trouvent exclusivement en la possession du département. Ce n'est pas ainsi que l'on devrait, d'après moi, traiter des accusations de la nature de celles portées par M. Cameron. De plus, la Chambre devrait être mise en possession de toutes les informations relatives à cette question, et non de simples extraits. On ne peut disposer entièrement de cette affaire, ce soir; il est trop tard pour l'entreprendre.

Mais en justice pour M. Cameron, on doit remarquer que le premier ministre lui a promis de lui fournir l'occasion de prouver ses accusations, et jusqu'à ce que cette promesse se réalise, personne ne peut dire que M. Cameron a été incapable d'établir ce qu'il a avancé dans cette Chambre.

Sir JOHN A. MACDONALD: Il est très vrai que j'ai fait cette déclaration, qu'une commission serait nommée, et que cette commission n'a pas été nommée. L'une des raisons, comme je l'ai déjà dit, est celle-ci: je n'ai pas cru qu'aucune personne ayant lu le discours de M. Cameron et le pamphlet en réponse, ne songeât jamais à demander une commission, tant la réponse a été complète et concluante. Je ne crois pas que l'honorable député d'Oxford-Sud (Sir Richard Cartwright) ait lu le pamphlet, mais il a entendu le discours. L'honorable député, de même que l'honorable député de Brant (M. Pater-son), nous dit que ce pamphlet contient un grand nombre d'extraits. Or, ces extraits ont pour but de répondre à d'autres extraits cités par M. Cameron. Il vous est permis de citer des extraits d'un rapport, sans publier tout le rapport. M. Cameron a cité un certain nombre d'extraits, dont quelques-uns, j'allais dire été tronqués; mais s'ils ne sont pas tronqués, ils ne sont pas, dans tous les cas, transcrits littéralement. Or, le pamphlet est fait de la même manière. C'est ainsi que je le comprends. Si j'avais été présent quand M. Cameron a prononcé son discours, qui contenait une infinité de citations extraites de rapports faits par les officiers du département et embrassant plusieurs années, et si j'avais été doué d'un pouvoir surnaturel pour donner des informa-